



Colloque

*“Mes biens, mes intérêts et moi
Quelle protection et transmission pour demain ?”*



Jeudi 26 septembre 2024 - 14h00/17h30
Amphithéâtre de l'antenne universitaire
21 rue de Loigny la Bataille
28800 Chartres



Programme du colloque

organisé par les enfants des Carnutes (Paralyse Cérébrale France 28)
et soutenu par le Conseil Départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
d'Eure-et-Loir (CDCA 28)



14h00 - 14h15

Accueil



14h15 - 14h30

Pourquoi protéger et transmettre ?

Par Eric Toudy, Vice-président du CDCA 28 et cofondateur des enfants des Carnutes
(Paralyse cérébrale 28)



14h30 - 15H15

**La protection judiciaire : les mesures de protection, instructions des
demandes, obligations des aidants ...**

Par François Raby, Juge du contentieux et de la protection, Magistrat
coordinateur de protection et de la conciliation de justice au Tribunal judiciaire
de Chartres



15h20 - 16h05

**Dispositifs juridiques existants et leurs utilisations des aidants aux aidés
et aussi des aidés aux aidants, l'organisation de la transmission :
un sujet majeur**

Par Maître Alexandra Rivet, Notaire, associée à l'Office Notarial Alter Ego à
Chartres



16h10 - 17h10

Débat avec la salle



16h15 - 17h25

Clôture

Bulletin d'inscription

au Colloque du 26 septembre 2024 organisé par les Enfants des Carnutes
(Paralyse Cérébrale France 28) et soutenu par le CDCA d'Eure-et-Loir

Nom et Prénom :

.....

Adresse postale :

.....
.....

Adresse email :

.....
.....

Téléphone portable ou fixe :

.....
.....

Association (Membre) :

.....

Réponse souhaitée avant le 19 septembre 2024 auprès des Enfants des Carnutes :
enfantsdescarnutes@wanadoo.fr ou au 06 82 39 73 12

Plan d'accès

**Rendez-vous à l'Antenne universitaire de Chartres,
grand Amphithéâtre
21 rue de Loigny la Bataille - 28000 Chartres**

